Courrier des lecteurs : vous écrivez? Ecrivez-nous!

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **24 (1994)**

Heft 4

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Courrier des lecteurs

VOUS ÉCRIVEZ? ECRIVEZ-NOUS!

Les ours de Berne

Certains Bernois, c'est vrai, sont très chatouilleux sur leur... fosse aux ours. J'en ai fait l'expérience, D'autres, pourtant, partagent le point de vue de M. Lathion et le mien.

Une dame m'a même affirmé que la Berne fédérale allait incessamment entreprendre d'importants travaux pour donner un «logement» adéquat et digne de ce nom à son animal emblématique. Souhaitons que cette charmante dame bernoise ait raison.

Janine Charlet
1556 Cerniaz

Fans de Jésus

Avant de prétendre, comme vous le faites, que les «évangéliques cherchent à écraser les toxicomanes et autres marginaux, les endoctriner, voire les terroriser», l'honnêteté élémentaire consisterait alors à publier le rectificatif donné à l'antenne, le 20 janvier 1994, à l'issue de l'émission de «Temps Présent».

Ou bien M. Charles Bourgeois n'est pas au courant de la rectification sus-mentionnée et il est mal renseigné, où alors il l'ignore délibérément, ce qui est encore plus grave et laisse entendre qu'il cherche à nuire à une composante religieuse importante de ce pays, en la calomniant et la diffamant.

L'auteur connaît-il seulement son sujet ou se contente-t-il de répéter, en l'aggravant, ce qu'a prétendu une émission bâclée, diffamatoire et de bien piètre qualité? Les évangéliques dont il parle sont au moins 70 000 en Suisse romande, répartis par moitié dans les paroisses réformées de ce pays et par moitié dans environ 350 églises libres.

Avant d'opposer les «Bons» comme le pasteur E. Sieber et les «mauvais», comme les évangéliques, M. Charles Bourgeois se rend-il compte que les valeurs qui font agir ledit pasteur sont justement évangéliques! Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge était déjà un évangélique!

Jacques Beauverd
Ch. des Saigneules 35
2515 Prêles

(Réponse de Charles Bourgeois)

Votre virulente réaction, croyez-m'en, a retenu toute mon attention. Tout à votre colère, que je respecte, vous avez pourtant oublié un point capital: le délai rédactionnel! Le *Temps Présent* - sujet de mon papier - a été diffusé le **jeudi 9 décembre** 1993 sur la TSR. Délai rédactionnel oblige (6 semaines anviron AVANT parution), j'ai remis mon article à la rédaction d'«Aînés» le 17 décembre 1993. Or, le rectificatif de la TSR, dont vous avez joint une photocopie à votre envoi, n'a été fait que... le 20 janvier 1994! Si j'en avais eu connaissance, il est évident que je l'aurais mentionné.

Animaux et EMS

Il y a longtemps que le sujet des animaux domestiques dans les maisons de retraite me préoccupe et j'en ai discuté avec des personnes âgées. J'étais toujours pour, mais, depuis que je vis dans une telle maison, j'ai changé d'avis. Il serait trop long de vous en expliquer les raisons. Depuis 50 ans que je m'occupe d'animaux, je connais le langage de leurs yeux, leur comportement et celui de leurs propriétaires. Je connais aussi les problèmes qui se posent et c'est pour cela que j'estime que, seuls les gens âgés en appartement et dont la santé le permet devraient avoir un chien.

(...) Il ne faut pas oublier les pensionnaires qui n'aiment pas les chiens et en ont peur. Cela compte aussi pour le personnel. Nous devons penser à nous et à notre confort, mais aussi à celui de notre ami à quatre pattes. (...) Il faut être prévoyant, car un animal est un être qui vit, qui pense et qui souffre.

Véra Hofer
Maison de repos
1426 Corcelles-Concise

Vol à la tire

Votre article concernant une alarme personnelle m'a intéressé pour une raison différente. Je sais qu'il existe sur le marché des appareils à ultra-sons pour éloigner les chiens par trop agressifs, mais je n'ai encore jamais trouvé, malgré pas mal de recherches, l'adresse nécessaire pour me procurer ledit appareil. Dans votre article «Vol à la tire», l'appareil que vous présentez émet une sirène de 130 décibels, audible à 700 mètres. Me serait-il utile pour l'usage auquel je le destine?

Willy Bourquin
Président-Wilson 17
2300 La Chaux-de-Fonds

(Réd. Si vous désirez un appareil ultrasons pour éloigner les chiens, il est préférable de vous adressez à un magasin spécialisé)

Gâteau de crabes

Dans votre article qui a pour titre «Cuisine de saison» paru dans Aînés de février, vous donnez la recette du gâteau de crabes et vous écrivez qu'il faut les mettre vivants sur le feu.

Avez-vous déjà posé quelqu'un sur une plaque chaude? Sinon, essayez et vous saurez ce que peuvent ressentir ces pauvres bêtes... Je pense que l'on peut rester jeunes sans manger de crabes...

Madame M.-L. Oberli
Avenue des Alpes 131
1814 La Tour-de-peilz